



États financiers consolidés

Ville de Shediac

31 décembre 2017

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 15
Annexe 1: Tableau consolidé des revenus	16
Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses	17 - 21
Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle	22
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve	23
Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice	24
Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP	25

Rapport des auditeurs indépendants

Grant Thornton LLP
Suite 500
633 rue Main Street, PO Box 1005
Moncton, NB
E1C 8P2
T +1 506 857 0100
F +1 506 857 0105

A son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shédiac au 31 décembre 2017 ainsi que les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicative.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève des jugements des auditeurs, et notamment de ses évaluations des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés, dans tous leurs aspects significatifs, présentent une image fidèle de la position financière de la Ville de Shédiac au 31 décembre 2017 ainsi que ses résultats, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autre affaire

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé des informations additionnelles basé sur le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux daté du 16 décembre 2011. La ville de Shédiac a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 aux états financiers consolidés afin de se conformer aux obligations.

Moncton, Canada
Le 30 avril 2018

Grant Thornton LLP

Comptables professionnels agréés

Ville de Shediac

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2017

2016

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 628 343 \$	4 644 019 \$
Sommes à recevoir (Note 3)	2 984 223	1 398 262
Escomptes non amorties d'obligations non garanties	65 221	69 086
	<u>8 677 787</u>	<u>6 111 367</u>

Passifs

Prêts bancaires (Note 4)	8 075 000	3 410 000
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	4 449 340	3 356 663
Dette à long terme (Note 6)	8 808 760	9 296 760
	<u>21 333 100</u>	<u>16 063 423</u>

Dette nette

	<u>(12 655 313)</u>	<u>(9 952 056)</u>
--	---------------------	--------------------

Actifs non financiers

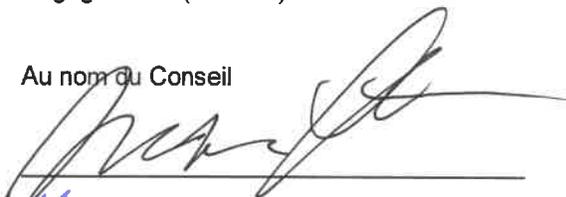
Immobilisations corporelles (Note 8)	43 541 629	36 064 117
Inventaire de fournitures	19 668	19 668
Charges payées d'avance	9 015	17 731
	<u>43 570 312</u>	<u>36 101 516</u>

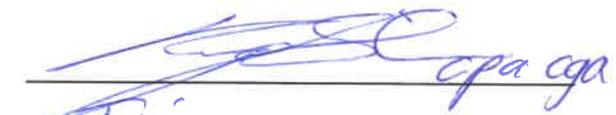
Excédent accumulé

	<u>30 914 999 \$</u>	<u>26 149 460 \$</u>
--	----------------------	----------------------

Engagements (Note 12)

Au nom du Conseil


Maire


Trésorier

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

	CCSP (Budget) (Page 25)	Réel	Réel
Revenus			
Mandat d'imposition	9 653 563 \$	9 653 563 \$	9 365 296 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	148 584	148 584	214 068
Autres contributions et transferts gouvernementaux (Page 16)	4 352 427	4 352 427	3 440 380
Autres revenus de provenance interne (Page 16)	1 140 808	1 157 078	1 126 238
Services d'eau	1 496 200	1 619 590	1 477 926
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	40 000	24 683	21 587
Intérêt	35 000	155 272	136 382
	<u>16 866 582</u>	<u>17 111 197</u>	<u>15 781 877</u>
Dépenses (Pages 17-21)			
Services d'administration général	2 072 577	2 069 862	1 862 916
Services de protection	1 954 663	1 929 886	1 866 846
Services de transport	4 243 109	3 819 365	3 356 869
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 549 986	1 425 983	1 486 113
Services récréatifs et culturels	2 569 899	2 460 011	2 459 966
Services d'eau	619 484	640 551	803 128
	<u>13 009 718</u>	<u>12 345 658</u>	<u>11 835 838</u>
Excédent annuel	<u>3 856 864</u> \$	<u>4 765 539</u>	3 946 039
Excédent accumulé, début de l'exercice		<u>26 149 460</u>	<u>22 203 421</u>
Excédent accumulé, fin de l'exercice		<u>30 914 999</u> \$	<u>26 149 460</u> \$

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac**État consolidé de l'évolution de la dette nette**

Exercice terminé le 31 décembre

Budget

2017

2016

Excédent annuel	3 856 864	\$ 4 765 539	\$ 3 946 039
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 171 000)	(10 333 461)	(10 000 309)
Produits sur disposition d'immobilisations corporelles	-	54 650	29 960
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 825 982	2 825 982	2 405 036
(Gain) perte sur la vente d'immobilisations corporelles	40 000	(24 683)	(21 587)
	<u>(4 305 018)</u>	<u>(7 477 512)</u>	<u>(7 586 900)</u>
Changement aux charges payées d'avances	-	8 716	121
Augmentation de la dette nette	(448 154)	(2 703 257)	(3 640 740)
Dette nette, début de l'exercice	<u>(9 952 056)</u>	<u>(9 952 056)</u>	<u>(6 311 316)</u>
Dette nette, fin de l'exercice	<u>(10 400 210)</u>	<u>\$ (12 655 313)</u>	<u>\$ (9 952 056)</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

Flux de trésorerie entrant (sortant) net reliés aux activités suivantes:

Activités de fonctionnement

Excédent annuel	4 765 539 \$	3 946 039 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 825 982	2 405 036
Gain sur vente d'immobilisations corporelles	(24 683)	(21 587)
Changements au fonds de roulement hors trésorerie:		
Changement aux sommes à recevoir	(1 585 961)	(477 418)
Changement aux fournisseurs et charges à payer	1 092 677	1 842 877
Changement aux charges payées d'avance	8 716	121
Changement aux escomptes d'obligations non garanties	<u>3 865</u>	<u>(8 978)</u>
Trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement	<u>7 086 135</u>	<u>7 686 090</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 333 461)	(10 000 309)
Produits sur vente d'immobilisations corporelles	<u>54 650</u>	<u>29 960</u>
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	<u>(10 278 811)</u>	<u>(9 970 349)</u>
Activités de financement		
Émission de la dette à long terme	590 000	3 300 000
Remboursement des prêts bancaires	4 665 000	1 070 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(1 078 000)</u>	<u>(1 047 000)</u>
Trésorerie nette provenant pour les activités de financement	<u>4 177 000</u>	<u>3 323 000</u>
Augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	984 324	1 038 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	<u>4 644 019</u>	<u>3 605 278</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	<u>5 628 343 \$</u>	<u>4 644 019 \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

1. La Corporation de la Ville de Shediac (la "Ville") est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.
-

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Shediac reposent sur les observations de la direction présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés. Les états financiers consolidés incluent les obligations d'information additionnelles requises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. La Ville a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 afin de se conformer aux obligations.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que des informations financières fiables sont produites. Les contrôles internes sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable dont les actifs sont protégés, que les transactions sont autorisées correctement et enregistrées conformément à la législation et réglementation requise, et des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés.

Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Shediac sont les suivants :

- a) **Entité publiante**
Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les changements à l'excédent accumulé et le changement à la situation financière de l'entité publiante. La Ville de Shediac comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires financières et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par celle-ci.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.
- b) **Transferts gouvernementaux**
Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts sont reconnus comme revenus différés lorsque les stipulations du transfert n'ont pas été respectées et le revenu est reconnu lorsque les stipulations sont réglées.
- c) **Actifs non financiers**
Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont des durées de vie utiles allant au-delà de l'exercice courant et leur vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représentent l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'exercice.
- d) **Constatation des revenus**
Les revenus fiscaux représentent des cotisations annuelles administrées et perçues par la province du Nouveau-Brunswick au nom de toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick pour les services municipaux. Ils sont enregistrés comme mandat d'évaluation lorsque les fonds sont reçus à la Ville.

Ville de Shédiac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des revenus (suite)

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme revenus dans la période où le transfert est autorisé, les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été remplis par la ville, et une estimation raisonnable du montant à recevoir peut être faite.

Les commissions et les frais de licences et permis et services d'eau sont enregistrés sur la base des droits constatés et comptabilisés comme acquis qui est généralement lorsque les services sont fournis ou les installations sont utilisées.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et le recouvrement est raisonnablement assuré.

e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Type d'actif	Années
Immeubles et améliorations locatives	20-40 ans
Véhicules et équipement	5-20 ans
Matériel et logiciel informatique	5-10 ans
Aménagement de terrains	5-20 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Immeubles du réseau d'eau et améliorations locatives	30 ans
Systèmes d'eau	20-60 ans

ii) Actifs sous construction

Les actifs sous construction ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

iii) Contributions d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et sont également comptabilisées comme revenus.

f) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

h) Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée net des soldes des fonds d'amortissement. Les frais de service de la dette, y compris le capital et l'intérêt, sont débités au revenu actuel dans la période où ils ont lieu.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

i) Avantages sociaux futurs

La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie acquis lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville permet également aux employés l'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne peuvent être acquis mais qui peuvent être utilisés pendant leur période d'emploi. La Ville a conclu que le solde n'était pas significatif, donc il n'a pas été comptabilisé.

j) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 13 décembre 2016 et le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a approuvé le budget de fonctionnement général le 2 février 2017, le budget de capital a été approuvé par le conseil le 31 octobre 2016.

k) Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins de fonctionnement et de capital futurs. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » aux états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

i. Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement sont établis pour les activités générales et d'eau de la Ville. Les fonds de fonctionnement sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés aux services municipaux fournis par la Ville.

ii. Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour les dépenses capitales générales et d'eau. Les fonds de capital rendent compte du coût d'acquisition des diverses immobilisations et du financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

iii. Fonds de réserve

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chacun des fonds énumérés ci-dessus.

l) Information sectorielle

La Ville de Shediac est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Dans les rapports préparés pour la direction, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et communiquées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

l) Information sectorielle (suite)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des rues, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et autres services municipaux de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau

Cette section est responsable de l'approvisionnement de services d'eau, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

m) Passif au titre des sites contaminés

Des sites contaminés sont le résultat de la contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse la norme environnementale. Le passif est enregistré net des recouvrements prévus. Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé quand un site n'est pas en production et que les critères suivants sont rencontrés :

- il existe une norme environnementale;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Ville :
 - est directement responsable,
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif est enregistré lorsque la direction estime les coûts d'après assainissement qui inclus les activités au titre du fonctionnement, de la maintenance et de la surveillance qui sont partie intégrante de la stratégie d'assainissement pour un site contaminé.

n) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet d'un niveau d'estimation plus élevé incluent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations obtenues à titre gratuit, l'évaluation du passif éventuel et la provision pour mauvaises créances.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

3. Sommes à recevoir	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Comptes débiteurs	218 920 \$	176 836 \$
Recevables – eau	415 170	392 816
Recevables – capital	1 974 070	512 988
Taxe de vente à recevoir	<u>376 063</u>	<u>315 622</u>
	<u>2 984 223 \$</u>	<u>1 398 262 \$</u>

4. Prêts bancaires

Les prêts bancaires représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Les prêts bancaires pour le fonctionnement sont à l'intérieur de la limite budgétaire de 50% des dépenses des fonds de fonctionnement, tel que requis par la *Loi sur les municipalités*. Le taux d'intérêt sur ces prêts bancaires est le taux préférentiel.

5. Fournisseurs et charges à payer	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Fournisseurs et charges à payer	796 257 \$	945 386 \$
Comptes à payer - capital	3 257 554	2 013 738
Obligations d'avantages sociaux (Note 7)	365 123	365 123
Intérêts courus sur dette à long terme	<u>30 406</u>	<u>32 416</u>
	<u>4 449 340 \$</u>	<u>3 356 663 \$</u>

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

6. Dette à long terme	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Obligations non garanties:		
AX27 4,45%-4,85%, dû 2017	-	207 000 \$
BA21 0,95%-5%, dû 2019	141 000	207 000
BC16 1,5%-4,55%, dû 2020	179 000	234 000
BG22 1,65%-3,8%, dû 2027	1 209 000	1 333 000
BH28 1,35%- 3,1%, dû 2022	150 000	178 000
BI23 1,35%-3,25%, dû 2023	564 000	650 000
BK15 1,15%-3,9%, dû 2029	1 010 000	1 095 000
BM21 .95% - 3.25%, dû 2030	1 059 000	1 130 000
BN23 1.05% - 3.65%, dû 2030	354 000	377 000
BO25 1.45% - 3.5%, dû 2031	1 738 000	1 850 000
BP22 1.2% - 3.55%, dû 2031	1 057 000	1 130 000
AX28 4,45%-4,85%, dû 2017	-	71 000
BC17 1,5%-2,5%, dû 2020	45 000	59 000
BH29 1,35%-3,1%, dû 2022	116 000	138 000
BI24 1,35%-3,25%, dû 2023	150 000	173 000
BO26 1,45%-3,5%, dû 2031	302 000	320 000
BQ22 1.20%-3.3%, dû 2032	590 000	-
	<u>8 664 000</u>	<u>9 152 000</u>
<u>608402 NB Ltd.</u>		
Emprunt, 0%, remboursable d'après l'entente, basé sur le développement	<u>144 760</u>	<u>144 760</u>
	<u>8 808 760 \$</u>	<u>9 296 760 \$</u>

Les remboursements du capital requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2018	871 000 \$	2021	777 000 \$
2019	887 000	2022	792 000
2020	833 000		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les obligations non garanties et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale. Au 31 décembre 2017, la Ville a l'autorisation d'emprunter un montant additionnel de 10 050 000 \$.

Ville de Shédiac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

7. Autres passifs postérieurs à l'emploi

Conformément aux conventions collectives applicables, la Ville de Shédiac fournit à divers groupes d'employés la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables soit à la retraite ou à la démission.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Obligations d'avantages sociaux:		
Avantages acquis	402 800 \$	387 823 \$
Pertes actuarielles non amorties	<u>(37 677)</u>	<u>(22 700)</u>
Obligation au titre des avantages accumulés	<u>365 123</u>	<u>\$ 365 123</u>
Obligation au titre des avantages accumulés	365 123 \$	365 123 \$
Moins montant capitalisé	<u>(365 123)</u>	<u>(365 123)</u>
Avantages acquis à être financés par les revenus futurs	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
Dépenses relatives aux avantages sociaux de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>41 800 \$</u>

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation au titre des avantages accumulés. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses concernant des événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 2% en 2018, 2019 et 2020, 2,5% en 2021 et 3% par après;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des avantages accumulés est de 3,07% ;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ;
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017

9. Conformité aux emprunts à court terme

Emprunt pour le fonctionnement

Tel que prescrit dans la *Loi sur les Municipalités*, les emprunts utilisés pour financer les opérations du fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts utilisés pour financer les services d'eau sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2017, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter-fonds

Le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'exercice suivant, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'investissement. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent/déficit au fonds d'eau

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant : le solde de l'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
2017 excédent	141 309 \$	-
2016 excédent	124 325	124 325
2015 excédent	-	125 621
	<u>265 634 \$</u>	<u>249 946 \$</u>

11. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la Ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

12. Engagements

La Ville s'est engagée par baux jusqu'en 2021 pour la location d'équipement et d'espace de bureau. Le solde de ces engagements en vertu de ces baux, exclusion faite des clauses d'indexation et de l'impôt foncier, s'établit à 939 882 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	234 258 \$	2021	234 258 \$
2019	234 258	2022	2 850
2020	234 258		

13. Plan de pension

La Ville maintient un plan de pension à contribution définies pour ses employés à temps plein. Les contributions faites par la Ville au plan de pension pour 2017 totalisent 135 790 \$ (2016 – 124 906 \$).

14. Reclassement

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers. Ces reclassements n'ont aucun impact sur l'excédent rapporté précédemment.

Ville de Shediac**Annexe 1: Tableau consolidé des revenus**

Exercice se terminant le 31 décembre	2017	2017	2016
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Autres contributions et transferts gouvernementaux			
Gouvernement provincial	1 159 405 \$	1 159 405 \$	439 237 \$
Programme de la taxe sur l'essence	431 249	431 249	1 237 640
Nouveaux Fonds Chantier Canada	1 483 831	1 483 831	1 571 680
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	1 277 942	1 277 942	-
Contribution de tierces parties	-	-	191 823
	<u>4 352 427 \$</u>	<u>4 352 427 \$</u>	<u>3 440 380 \$</u>
Autres revenus de provenance interne			
Services d'incendie	359 271 \$	359 271 \$	335 608
Services récréatifs	36 500	38 671	41 235
Aréna	239 600	242 101	238 051
Centre multifonctionnel	190 000	170 516	174 891
Licences et permis	1 000	1 088	1 274
Permis de construction	125 000	102 026	112 688
Amendes	-	-	6 972
Entretien des routes	53 000	53 333	53 333
Loyer	41 700	41 733	41 703
Affectation pour espace verte	-	(1 120)	10 640
Divers	94 737	149 459	109 843
	<u>1 140 808 \$</u>	<u>1 157 078 \$</u>	<u>1 126 238 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre

	2017	2017	2016
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	19 300 \$	19 169 \$	18 790 \$
Maire - autres	16 500	15 318	11 410
Conseillers	74 300	74 010	72 657
Conseillers - autres	43 400	37 042	27 085
Colloques sur le développement	32 700	22 450	27 269
Autres	24 000	21 677	23 134
	<u>210 200</u>	<u>189 666</u>	<u>180 345</u>
Services administratifs			
Salaires et avantages sociaux	666 647	643 945	581 698
Frais de déplacement – Directeur général	15 000	15 022	13 112
Immeuble - loyer et entretien	338 000	329 265	310 402
Location d'équipement	7 000	6 948	6 891
Télécommunication	25 000	25 689	43 340
Vérification externe	36 000	27 146	30 530
Frais légaux et autres honoraires professionnels	70 000	100 613	68 371
Systèmes informatiques	50 000	46 613	45 221
Publicité et promotion	12 000	11 491	10 247
Projet Branding	50 000	67 353	-
Frais d'association	18 000	17 736	16 740
Frais de bureau et de poste	45 000	35 820	41 825
Frais d'évaluation	127 079	127 079	123 242
Traduction simultanée	15 000	9 893	27 160
	<u>1 474 726</u>	<u>1 464 613</u>	<u>1 318 779</u>
Autres services d'administration générale			
Assurance responsabilité civile	61 100	53 872	55 310
Subvention	163 000	230 664	157 705
Arrêté municipal	73 000	49 111	68 528
Ressources humaines	54 800	34 952	42 472
Impôts fonciers	11 000	8 215	9 695
Intérêt sur obligations	-	-	18
Escomptes d'obligations	6 500	7 533	6 569
Frais bancaires	17 000	16 340	16 489
Mauvaises créances	-	13 645	5 005
	<u>386 400</u>	<u>414 332</u>	<u>361 791</u>
Amortissement	<u>1 251</u>	<u>1 251</u>	<u>2 001</u>
	<u>2 072 577 \$</u>	<u>2 069 862 \$</u>	<u>1 862 916 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

2017

2017

2016

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services de protection			
Police			
Contrat	1 291 601 \$	1 291 601 \$	1 234 158 \$
Divers	<u>7 900</u>	<u>7 900</u>	<u>7 750</u>
	<u>1 299 501</u>	<u>1 299 501</u>	<u>1 241 908</u>
Incendie			
Véhicules	31 500	24 939	27 187
Association des pompiers	32 700	32 700	32 700
Honoraires	108 000	107 987	105 999
Équipement anti-incendie	31 600	27 546	29 293
Vaccins	1 000	-	-
Vêtement	32 200	30 401	27 281
Frais de déplacement	4 300	1 733	2 409
Prévention des incendies	3 100	2 179	2 829
Salaires et avantages sociaux	144 500	140 077	140 327
Avertisseurs d'incendie	23 000	23 682	31 450
Commission des accidents du travail et assurance groupe	32 000	32 231	31 258
Formation	9 100	8 788	9 262
Divers	18 000	17 656	11 024
Immeuble – entretien et réparation	<u>81 200</u>	<u>80 007</u>	<u>73 012</u>
	<u>552 200</u>	<u>529 926</u>	<u>524 031</u>
Autres services de protection			
Contrôle des animaux nuisibles	29 000	26 702	25 797
Programme de mesures d'urgence	<u>3 000</u>	<u>2 870</u>	<u>2 513</u>
	<u>32 000</u>	<u>29 572</u>	<u>28 310</u>
Intérêt sur les obligations	<u>6 987</u>	<u>6 912</u>	<u>8 622</u>
Amortissement	<u>63 975</u>	<u>63 975</u>	<u>63 975</u>
	<u>1 954 663 \$</u>	<u>1 929 886 \$</u>	<u>1 866 846 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2017	2017	2016
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services de transport			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	871 800 \$	720 701 \$	724 326 \$
Heures supplémentaires	125 000	117 788	116 060
Fournitures générales			
Essence et huile	95 000	64 381	63 020
Entretien et réparation	120 000	70 315	122 192
Assurances et immatriculation	26 000	26 659	24 901
Atelier, chantier et immeuble			
Entretien et réparation	14 000	54 693	13 701
Chauffage et éclairage	30 000	26 201	17 968
Taxes municipales, égout et assurance	20 100	7 303	32 855
Fournitures	4 000	4 434	3 378
Services de communication	5 000	5 528	5 360
Services d'ingénierie	45 000	56 217	69 237
	<u>1 355 900</u>	<u>1 154 220</u>	<u>1 192 998</u>
Transport routier			
Routes et rues	352 000	283 796	264 639
Enlèvement de la neige et de la glace	112 000	81 235	88 015
Éclairage des rues	162 000	160 479	156 141
Services relatifs à la circulation	60 000	56 908	60 429
	<u>686 000</u>	<u>582 418</u>	<u>569 224</u>
Intérêt			
Intérêt sur emprunt à court terme	241 569	124 962	39 904
Intérêt sur les obligations	173 804	171 929	147 340
	<u>415 373</u>	<u>296 891</u>	<u>187 244</u>
Amortissement	1 785 836	1 785 836	1 407 403
	<u>4 243 109 \$</u>	<u>3 819 365 \$</u>	<u>3 356 869 \$</u>
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme			
Services d'hygiène environnementale			
Collecte des ordures	169 400 \$	205 146 \$	197 248 \$
Destruction des déchets solides CDSWA	132 177	132 177	131 082
	<u>301 577</u>	<u>337 323</u>	<u>328 330</u>
Services d'urbanisme			
Urbanisme	219 908	217 958	212 037
Développement économique	368 200	269 935	351 550
Salaires et avantages sociaux	273 000	233 770	231 283
Tourisme et développement municipal	321 500	282 355	302 082
Maison Pascal Poirier	27 500	38 668	27 255
Ancienne gare	38 100	45 775	33 179
	<u>1 248 208</u>	<u>1 088 461</u>	<u>1 157 386</u>
Intérêt sur les obligations	201	199	397
	<u>1 549 986 \$</u>	<u>1 425 983 \$</u>	<u>1 486 113 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2017	2017	2016
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services récréatifs et culturels			
Aréna			
Salaires et avantages sociaux	123 600 \$	99 893 \$	96 461 \$
Heures supplémentaires	15 000	8 870	10 935
Temps partiel	46 000	44 691	54 197
Immeubles			
Impôts fonciers et assurance	11 000	10 788	10 135
Électricité	113 000	109 873	104 427
Entretien général	78 000	98 994	90 716
Télécommunication	3 000	2 974	3 073
Fournitures de bureau	2 500	419	2 254
	<u>392 100</u>	<u>376 502</u>	<u>372 198</u>
Parcs et terrains de jeux			
Salaires et avantages sociaux	128 000	101 058	117 305
Consultants	30 000	30 328	17 641
Entretien d'équipement	31 400	33 552	31 170
Entretien – parcs et terrains de jeux	119 430	124 431	194 321
Immeuble – entretien et réparation	2 500	5 490	740
Télécommunication	1 200	1 629	983
	<u>312 530</u>	<u>296 488</u>	<u>362 160</u>
Services communautaires			
Salaires et avantages sociaux	225 010	217 641	181 710
Centre multifonctionnel	449 400	403 611	407 574
Conventions	7 500	7 123	2 133
Site web	7 500	1 039	4 311
Publicité et promotion	82 500	80 276	72 756
Activités	73 200	54 912	58 806
Événements spéciaux	262 100	264 801	271 397
	<u>1 107 210</u>	<u>1 029 403</u>	<u>998 687</u>
Bibliothèque			
Entretien général	5 000	4 988	4 283
Fournitures	22 100	22 963	22 847
Télécommunication	3 200	2 504	2 776
	<u>30 300</u>	<u>30 455</u>	<u>29 906</u>
Intérêt			
Intérêt sur les emprunt à court terme	-	-	9 643
Intérêt sur les obligations	55 285	54 689	54 609
	<u>55 285</u>	<u>54 689</u>	<u>64 252</u>
Amortissement	672 474	672 474	632 763
	<u>2 569 899 \$</u>	<u>2 460 011 \$</u>	<u>2 459 966 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2017	2017	2016
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'eau			
Électricité	92 000 \$	95 918 \$	92 249 \$
Amortissement	302 446	302 446	298 894
Entretien et réparations	84 500	147 336	175 555
Intérêt sur dette à long terme	21 938	28 574	25 996
Escomptes d'émission	4 000	1 224	2 013
Intérêt sur emprunt à court terme	10 000	184	-
Services d'ingénierie	20 000	15 989	4 365
Divers	34 000	31 891	29 156
Échantillon d'eau potable	17 000	13 580	15 918
Assurance	13 600	13 349	13 213
Mauvaises créances (recouvrement)	20 000	(9 940)	145 769
	<u>619 484 \$</u>	<u>640 551 \$</u>	<u>803 128 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2017

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène environnementale et urbanisme	Récréatif et culturel	Services d'eau	2017		2016	
							Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé
Revenus										
Mandat d'impôt foncier*	3 841 763 \$	1 703 211 \$	1 432 650 \$	1 362 810 \$	1 313 129 \$	- \$	9 653 563 \$	9 365 296 \$		
Autres revenus de provenance interne	148 339	360 359	53 333	102 026	493 021	-	1 157 078	1 126 238		
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial*	59 129	26 219	22 050	20 975	20 211	-	148 584	214 068		
Gain sur disposition d'immobilisation corporelles	-	-	24 683	-	-	-	24 683	21 587		
Autres contributions et transferts gouvernementaux	-	-	4 352 427	-	-	-	4 352 427	3 440 380		
Frais aux usagers - eau	-	-	-	-	-	1 619 590	1 619 590	1 477 926		
Intérêt	10 284	-	-	-	-	144 988	155 272	136 382		
	4 059 515	2 089 789	5 885 143	1 485 811	1 826 361	1 764 578	17 111 197	15 781 877		
Dépenses										
Salaires et avantages	737 124	280 763	824 552	351 825	661 683	-	2 855 947	2 733 075		
Biens et services	1 331 487	1 578 236	912 086	1 073 959	1 071 165	309 347	6 276 280	6 411 216		
Amortissement	1 251	63 975	1 785 836	-	672 474	302 446	2 825 982	2 405 036		
Intérêt	-	6 912	296 891	199	54 689	28 758	387 449	286 511		
	2 069 862	1 929 886	3 819 365	1 425 983	2 460 011	640 551	12 345 658	11 835 838		
Excédent de l'exercice	1 989 653 \$	159 903 \$	2 065 778 \$	59 828 \$	(633 650) \$	1 124 027 \$	4 765 539 \$	3 946 039 \$		

*Le mandat d'impôt foncier et les transferts inconditionnels du gouvernement provincial ont été alloués en fonction des dépenses prévues au budget.

Ville de Shediac

Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2017

	Fonctionnement général Réserve	Capital général Réserve	Eau fonctionnement Réserve	Eau capital Réserve	2017 Total	2016 Total
Excédent accumulé, début de l'exercice	550 767 \$	429 482 \$	88 631 \$	886 304 \$	1 955 184 \$	2 006 190 \$
Transferts au/du Fonds de fonctionnement d'eau et Fonds de fonctionnement général	-	-	-	-	300 000	230 000
Affectation au Fonds de fonctionnement général	-	300 000	-	-	-	(457 000)
Affectation au Fonds de fonctionnement général	-	-	-	620 000	620 000	150 000
Affectation du Fonds de fonctionnement d'eau	-	300 000	-	620 000	920 000	(77 000)
Intérêt	5 829	4 455	939	9 372	20 595	15 354
Affectation pour espace verte	-	(1 120)	-	-	(1 120)	10 640
	5 829	3 335	939	9 372	19 475	25 994
Excédent (déficit) de l'exercice	5 829	303 335	939	629 372	939 475	(51 006)
Excédent accumulé, fin de l'exercice	556 596 \$	732 817 \$	89 570 \$	1 515 676 \$	2 894 659 \$	1 955 184 \$

Ville de Shediac

Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice

31 décembre 2017

	Fonction- nement général	Capital général	Réserve Fonction- nement général	Réserve Capital général	Fonction- nement Eau	Capital Eau	Réserve Fonction- nement Eau	Réserve Capital Eau	Total tous les fonds
Excédent (déficit) de l'exercice 2016 ¹	101 029 \$	6 170 245 \$	5 829 \$	303 335 \$	141 309 \$	451 273 \$	939 \$	629 372 \$	7 803 331 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) de l'exercice pour le financement requis									
Excédent de l'avant dernier exercice	(56 222)	-	-	-	(125 621)	-	-	-	(181 843)
Remboursement du capital de la dette à long terme - général	930 000	(930 000)	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme - eau	-	-	-	-	148 000	(148 000)	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(2 523 536)	-	-	-	(302 446)	-	-	(2 825 982)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(54 650)	-	-	-	-	-	-	-	(54 650)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	24 683	-	-	-	-	-	-	24 683
Dépenses en immobilisations payées par les fonds de fonctionnement	1 012 085	(1 012 085)	-	-	303 274	(303 274)	-	-	-
Total des ajustements à l'excédent de l'exercice 2017	1 831 213	(4 440 938)	-	-	325 653	(753 720)	-	-	(3 037 792)
Excédent de l'exercice 2017 d'après les exigences du CCSP	1 932 242 \$	1 729 307 \$	5 829 \$	303 335 \$	466 962 \$	(302 447 \$)	939 \$	629 372 \$	4 765 539 \$

¹ L'excédent de l'exercice inclut tous les transferts interfonds

Ville de Shediac

Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP

31 décembre 2017

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau	Budget Capital	Répartition d'intérêt	Amortissement et ajustements	Transferts	Total
Revenus							
Province du Nouveau-Brunswick:							
Mandat d'imposition	9 653 563 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 653 563 \$
Subvention inconditionnelle	148 584	-	-	-	-	-	148 584
Autres revenus de provenance interne	1 131 808	9 000	-	-	-	-	1 140 808
Autres contributions et transferts gouvernementaux	-	-	4 352 427	-	-	-	4 352 427
Tarifs d'eau	-	1 496 200	-	-	-	(534 200)	1 496 200
Recouvrement du fonctionnement eau	534 200	-	-	-	-	-	-
Approvisionnement en eau pour la protection contre les incendies	-	205 000	-	-	-	(205 000)	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	40 000	-	-	-	-	-	40 000
Intérêt	-	35 000	-	-	-	-	35 000
Excédent de l'avant dernier exercice	56 222	125 621	-	-	-	(181 843)	-
	11 564 377	1 870 821	4 352 427			(921 043)	16 866 582
Dépenses							
Services d'administration générale	2 071 326	-	-	-	1 251	-	2 072 577
Services de protection	2 088 701	-	-	6 987	63 975	(205 000)	1 954 663
Services de transport	2 041 900	-	-	415 373	1 785 836	-	4 243 109
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	1 549 785	-	-	201	-	-	1 549 986
Services récréatifs et culturels	1 842 140	-	-	55 285	672 474	-	2 569 899
Eau	-	285 100	-	31 938	302 446	-	619 484
Services financiers							
Remboursement de la dette à long terme	930 000	148 000	-	-	-	(1 078 000)	-
Intérêt	477 846	31 938	-	(509 784)	-	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement général	562 679	-	-	-	-	(562 679)	-
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	534 200	-	-	-	(534 200)	-
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau	-	601 583	-	-	-	(601 583)	-
Transfert au fonds de réserve eau capital	-	270 000	-	-	-	(270 000)	-
	11 564 377	1 870 821			2 825 982	(3 251 462)	13 009 718
Excédent (déficit) de l'exercice	- \$	- \$	4 352 427 \$	- \$	(2 825 982) \$	2 330 419 \$	3 856 864 \$